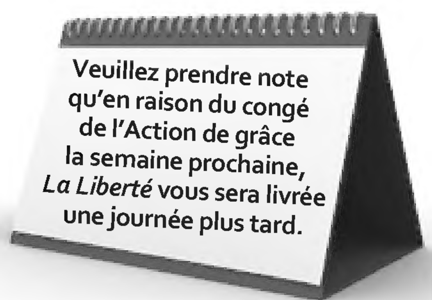
LA LIBERTÉ
Depuis 1913




ACTUEL

### ADMINISTRATION

Les ressortissants français à Winnipeg n'auront désormais plus à voyager jusqu'à Toronto pour faire renouveler leur passeport français, grâce à une machine spéciale qui voyagera à travers le Canada.

A5

ACTUEL

### POLICE

Pour la première fois, plus de 600 femmes des services de l'ordre issus de plus de 50 pays différents se sont retrouvées à Winnipeg pour le congrès annuel de l'Association internationale des femmes policières.

A14

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA
VOL. 101 N° 26 • 8 AU 14 OCTOBRE 2014
SAINT-BONIFACE

# Une pétition rouvre la discussion



photo : Camille Gris Roy

Le Conseil jeunesse provincial (CJP) rouvre une discussion douloureuse entre la famille de Georges Forest et le Comité du monument Georges-Forest en lançant une toute nouvelle pétition sur l'emplacement choisi pour la statue de l'homme qui s'est tant battu pour les droits linguistiques de ses compatriotes.

Les membres du nouveau conseil d'administration du CJP (de gauche à droite, en partant du bas) Elise Paetkau, Jacques de Moissac, Bernadette Seeholzer, Élyse Saurette, Justin Johnson, Chloé Freynet-Gagné et Jason Cegayle posent avec une maquette en carton de Georges Forest en demandant au Comité du monument Georges-Forest de revoir sa décision et d'ériger la statue sur l'Esplanade Riel au lieu du Parc Provencher, comme le souhaite la famille du héros. | **Page A3.**

## Citation DE LA SEMAINE

***« C'est essentiel, voire urgent, que nos soins à domicile soient adéquats. Pour cela, il faut assurer et faciliter un dialogue ouvert entre l'hôpital et les services qui l'entourent. »***

Le président-directeur général sortant de l'Hôpital Victoria, Francis Labossière, confie qu'il reste des progrès à faire pour mieux coordonner les services entre la prise en charge des patients à l'hôpital et leur retour à leur domicile. | **Page A11.**

MENTION SPÉCIALE ***BLUE RIBBON*** POUR LE JOURNAL DE L'ANNÉE AU




## Le SOMMAIRE

STELLA'S

# Les travaux avancent

**Le restaurant Stella's, qui est actuellement en travaux au Centre culturel franco-manitobain, compte ouvrir au public en janvier 2015.**

Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

Le restaurant Stella's s'apprête à s'installer à Saint-Boniface. « Si tout va bien, on prévoit ouvrir en janvier », annonce le gérant du restaurant, Joël Léon Cyr, qui se trouve en avant de ce qui deviendra bientôt le nouveau restaurant Stella's. Depuis quelques semaines, l'espace de restauration du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), est en plein travaux de rénovations. De la cuisine à la salle de restauration, tout a été détruit pour adapter l'environnement au concept proposé par la chaîne de restauration qui prendra possession des lieux.



photo : Wilgis Agossa

Joël Léon Cyr.

« On veut tout changer, explique Joël Léon Cyr. On veut avoir ici un concept ouvert, un cadre vraiment chaleureux où les gens seront contents de venir », renchérit-il. Le nouveau restaurant du CCFM a opté pour un style bistrot qui rendrait l'ambiance encore plus conviviale. En plus de l'espace restauration, Joël Léon Cyr confie qu'il y aura un petit kiosque pour accommoder les clients qui ne désirent pas avoir une table. « Ce sera un petit kiosque avec une caisse séparée, précise-t-il. Si quelqu'un veut juste prendre un café ou acheter un croissant sans s'asseoir, il pourra se rendre au kiosque. Ça va être plus rapide pour eux. »

Par ailleurs, en attendant son ouverture, Stella's étudie déjà les moyens de faire de cet espace, un lieu de rassemblement pour la communauté. Chose certaine, « la terrasse pourra être louée pour des mariages ou d'autres évènements », assure Joël Léon Cyr. Des spectacles seront aussi organisés pour ajouter une touche culturelle à sa programmation. Et puisque le nouveau restaurant aura un permis d'alcool, « peut-être qu'on va avoir un bar de glace pendant le Festival du Voyageur, avance Joël Léon Cyr. On aimerait ça, mais c'est à voir. »

**SANTÉ**

# La personne d'abord

**Président-directeur général sortant de l'Hôpital Victoria, Francis Labossière estime que l'organisation de la prestation des soins de santé doit toujours aboutir à un meilleur service pour les patients.**

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca


Francis Labossière.
photo : Daniel Bahuaud

« Lorsque j'ai accepté, en 1975, un poste d'aide en soins de santé au Centre Taché, aujourd'hui Action Marguerite - Saint-Boniface, je croyais que ce serait un job d'été, lance Francis Labossière. Je n'imaginais pas que j'allais faire carrière dans le domaine de la santé! »

En effet, le Franco-Manitobain a été infirmier, enseignant des soins infirmiers, directeur de la Villa Youville et de l'Hôpital Sainte-Anne, ainsi que d'Action Marguerite - Saint-Boniface et Saint-Vital. Il a également dirigé les Services cardiaques à l'Hôpital Saint-Boniface. Le 8 octobre dernier, il a pris sa retraite, après avoir été six ans à la barre de l'Hôpital Victoria, à titre de président-directeur général, responsable des Services communautaires du Sud de la métropole pour l'Office régional de la Santé (ORS) de Winnipeg.

« J'ai aimé chacune des fonctions que j'ai occupées, affirme Francis Labossière. En fait, je me compte très chanceux d'avoir évolué, dans chacune des institutions où j'ai œuvré, avec des collègues engagés. L'esprit d'équipe joue pour beaucoup dans le domaine de la santé. Sans sa présence, on peut se décourager, voire même s'épuiser. Mais j'ai pu travailler avec des professionnels qui avaient le bien de nos clients à cœur. En fait, c'est un peu grâce aux infirmières au Centre Taché, avec qui je travaillais, que j'ai entamé ma carrière. Elles étaient très encourageantes, et voyaient beaucoup de potentiel en moi. »

C'est ainsi que Francis Labossière a quitté son "job d'été" pour obtenir un diplôme à l'École des infirmiers de l'Hôpital Saint-Boniface. Dès 1977, il était infirmier à l'Hôpital, notamment dans le secteur des soins intensifs. Par la suite, il a enseigné les soins infirmiers en Alberta, à Red Deer et à Edmonton, pour ensuite former des infirmiers en Arabie Saoudite.

En 1992, après avoir été infirmier en chef de l'Hôpital Seven Oaks, Francis Labossière a entamé une maîtrise en administration. « La gestion de la prestation des soins de santé m'intriguait, indique-t-il. Une fois de plus, je me compte chanceux d'avoir été entouré de collègues dévoués. Lorsque j'ai assumé la direction du Centre Taché et du Foyer Valade (Action Marguerite - Saint-Boniface et Saint-Vital), les Sœurs Grises m'ont beaucoup appris sur la manière dont elles encadraient leurs établissements. Leur gestion, malgré les contraintes budgétaires et les ressources humaines limitées, était très humaine. Et cette gestion avait toujours comme but ultime le mieux-être des clients. J'ai bien retenu leur leçon. »

En effet, en 2004, lorsque l'ORS de Winnipeg a voulu mettre sur pied un programme régional de sciences cardiaques à l'Hôpital Saint-Boniface, Francis Labossière s'y est lancé « à 100 milles à l'heure », à titre de premier directeur.

« En l'espace d'un peu plus de quatre ans, on a transformé un secteur dont la qualité était inférieure à la moyenne nationale, en terme de ressources physiques et humaines, en une institution dont on peut être fier, déclare-t-il. En 2014, nos services cardiaques figurent parmi les trois meilleurs au Canada. En termes concrets, cela veut dire plus de chirurgies cardiaques, et un temps réduit entre une crise cardiaque et a l'installation d'endoprothèses coronaires dans nos laboratoires, ce qui en bout de ligne réduit le nombre de décès liés aux maladies du cœur. »

Le désir chez Francis Labossière de voir s'améliorer la qualité des soins de santé n'a jamais diminué. À titre de responsable des Services communautaires du Sud pour l'ORS de Winnipeg, le Franco-Manitobain a travaillé pour intégrer les services communautaires à ceux de l'Hôpital Victoria. « Beaucoup de progrès ont été faits, mais il reste encore beaucoup de défis à relever, soutient-il. Entre autres celui du suivi entre les soins prodigués à l'hôpital et ceux offerts à domicile et dans les cliniques de soins primaires. Les patients qui se sont présentés à l'urgence ont besoin d'être mieux desservis lorsqu'ils ne sont plus en crise et qu'ils ont quitté l'hôpital. C'est la même chose pour ceux qui ont eu une chirurgie et encore plus pour les personnes souffrant d'une maladie mentale, qui sont très susceptibles de passer inaperçus lorsqu'ils ont quitté l'urgence ou l'hôpital. C'est essentiel, voire urgent, que nos soins à domicile soient adéquats. Pour cela, il faut assurer et faciliter un dialogue ouvert entre l'hôpital et les services qui l'entourent. Le défi de coordination est énorme pour les ORS, mais les bénéfices pour les patients sont énormes. Et c'est à la personne qu'il faut d'abord et toujours songer. »


photo : Wilgis Agossa

# En chœur, bonne fête

Ces jeunes, réunis le 30 septembre dernier devant les bureaux de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), sont allés formuler à leur manière leurs meilleurs vœux à cette institution scolaire qui célèbre cette année son 20e anniversaire. En effet, la DSFM a eu droit, de la part des jeunes, à la célèbre chanson des jours de fête adaptée pour la circonstance. « DSFM, c'est à ton tour de te laisser parler d'amour », ont scandé les étudiants en chœur.

Pour rappel, c'est en 1994 que cette division scolaire a vu le jour après de nombreuses luttes de la communauté francophone qui voulait avoir ses propres écoles et sa propre gestion scolaire, et ainsi permettre à ses enfants d'étudier en français. Depuis sa création, la DSFM a beaucoup grandi. Aujourd'hui, elle compte 23 écoles avec plus de 5 000 élèves un peu partout dans la province.

**SAINTE-AGATHE**

# Retrouvailles… et volaille!

**C'est la saison des soupers d'automne et, à Sainte-Agathe, le nombre de personnes qui étaient au rendez-vous, le 5 octobre dernier, était tel qu'il a étonné les organisateurs.**

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Quelque 700 personnes se sont régalées, le 5 octobre dernier, lors du souper d'automne de Sainte-Agathe, organisé par les Chevaliers de Colomb de la paroisse après une absence d'un an.

« Les gens étaient manifestement heureux d'être au rendez-vous, lance le coordonnateur du souper d'automne, Eugène Lemoine. On a eu une assistance extraordinaire. Pour nous qui amassons des fonds pour toute une variété d'activités de charité, c'est de bon augure. Il y a deux ans, lors de notre dernier souper d'automne, nous avions pu donner plus de 5 000 $ aux organismes de Sainte-Agathe et de la région. »


photo : Daniel Bahuaud
**Des résidants et des anciens de Sainte-Agathe savourent leur souper d'automne.**


photo : Daniel Bahuaud
**Trevor Cook et Pam Scott, lors de leur premier souper d'automne à Sainte-Agathe.**

Pour soigner près de 700 personnes, l'équipe s'est prévalue de plus de 40 bénévoles. « Ils sont toujours fidèles à l'appel, souligne Eugène Lemoine. Et en plus, on s'amuse en travaillant. C'est presque une grande rencontre paroissiale. » Résidant de Sainte-Agathe, Jeannot Robert est du même avis. « On est tellement occupés qu'on oublie parfois de partager un bon repas fait maison et de prendre le temps de se parler, lance-t-il. C'est pourquoi les soupers d'automne sont très populaires en région. » « C'est l'occasion de retrouver des amis, d'ici et d'ailleurs, renchérit une résidante de Saint-Boniface, Elaine Landry. L'accueil est chaleureux et la bouffe est bonne. » Résidants de Niverville, Trevor Cooke et Pam Scott étaient à leur premier souper d'automne de Sainte-Agathe. « Nos communautés sont voisines, et nous nous rencontrons souvent sur la patinoire, souligne Trevor Cooke. Alors pourquoi pas à la table? »

SAINT-CLAUDE

# L'Histoire en photos

**Quelque 400 photos, presque toutes inédites, ont été puisées des archives de la Société historique de Saint-Claude, pour réaliser l'*Album Saint-Claude – 100 ans de photos*.**

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca





photos : Gracieuseté Don Chapman

**Le public accueille chaleureusement le lancement, le 25 septembre dernier, de l'*Album Saint-Claude – 100 ans de photos*. En médaillon : John Quayle.**

Fruit de trois ans de recherche, l'*Album Saint-Claude – 100 ans de photos* a été lancé le 25 septembre dernier à la Bibliothèque de Saint-Claude. (1)

Compilé par le comité du Tourisme et du Marketing de la Corporation de développement communautaire (CDC) de Saint-Claude, avec l'appui de la Société historique de Saint-Claude (SHSC), le livre bilingue contient quelque 400 photos racontant l'histoire de la communauté, et ce jusqu'à nos jours.

« L'idée m'est venue en feuilletant une livre semblable publié dans ma ville natale de Durham, en Angleterre, indique le président de la CDC de Saint-Claude, John Quayle. Étant donné que notre comité de Tourisme et de Marketing avait déjà publié trois livres d'histoire (*Un coup d'œil sur le passé : 1892-2000*, *Un coup d'œil sur le passé : 2000-2010* et *Trésors de Saint-Claude*), il me semblait de mise d'offrir une publication plus visuelle. L'idée lancée, tous se sont mis à la tâche pour que l'album soit à la fois un complément à nos productions antérieures, mais aussi un livre très attrayant en soi, qui rejoindrait tout le monde. »

L'auteur des vignettes accompagnant les photos, Roger Bazin, abonde dans le même sens. « Ceux qui ont lu *Un coup d'œil sur le passé*, apprécieront possiblement davantage cet aperçu visuel, indique le membre du comité de Tourisme et de Marketing, ainsi que de la SHSC. Mais on n'a pas besoin de connaître Saint-Claude en long et en large pour savourer les nombreuses images, car elles en disent beaucoup non seulement sur notre village, mais sur toute la région. En fait, à bien des égards, l'évolution de Saint-Claude reflète celle de nombreuses communautés dans la région de La Montagne, y compris les origines françaises des familles pionnières qui s'y sont établies. »

En effet, l'*Album Saint-Claude – 100 ans de photos* retrace en images les grandes époques du village, en commençant par l'installation du Canadien Pacifique, chemin de fer dont le passage a été déterminant pour l'emplacement actuel du village. « Vers 1885, le Canadien Pacifique, qui construisait une ligne ferroviaire reliant Winnipeg et Souris, a érigé un réservoir d'eau et de charbon à 60 miles de distance de Winnipeg, pour assurer une réserve d'eau et de combustible pour ses locomotives, explique Roger Bazin. Il y avait des maisons pour les hommes du chemin de fer et c'est à cet endroit qu'est né Saint-Claude. L'album présente donc des images de la gare, et des premières décennies de Saint-Claude à l'époque des familles pionnières. Mais en plus, on pourra contempler l'évolution de Saint-Claude, de ses édifices et de ses rues. On pourra donc constater le passage du temps, parce qu'il y a des photos de chaque décennie de son histoire. L'on y voit ses commerces comme les boulangeries, les boucheries, les garages et les bureaux de poste, sans parler des institutions du village, notamment l'église, la salle paroissiale et l'hôpital, qui sont présentées dans leur propre chapitre du livre. »

L'*Album Saint-Claude – 100 ans de photos* permet en outre de comprendre davantage l'histoire de l'agriculture dans la région, qu'il s'agisse des cultures céréalières, de l'élevage ou encore de l'industrie laitière. « On verra des photos des premières fermes de moutons, des grands rassemblements des agriculteurs au temps des battages, ainsi que des fermes laitières de la région », indique Roger Bazin.

« Même les loisirs sont représentés, dans une section spéciale du livre, ajoute John Quayle. On retrouve des photos des premières patinoires que les fermiers établissaient sur les étangs gelés de la région. Ensuite, on présente des photos des nombreuses arénas du village, des équipes de hockey et de curling, ainsi que des images de matchs de baseball et de soccer. On relate également la création du parc récréatif Mile Soixante. C'est donc un portrait complet de notre histoire qu'on propose à nos lecteurs. »

(1) *Album Saint-Claude – 100 ans de photos* est disponible à la Bibliothèque de Saint-Claude et au magasin Simply Seconds, à Saint-Claude. Coût : 35 $.

RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL

# Femmes policières à Winnipeg

**Près de 600 femmes policières venues de partout dans le monde se sont réunies à Winnipeg, du 28 septembre au 2 octobre, pour le congrès annuel de l'IAWP.**

Camille GRIS ROY

presse1@la-liberte.mb.ca

Winnipeg était la ville hôte du 52e congrès de l'association internationale des femmes policières (IAWP), du 28 septembre au 2 octobre. Environ 600 déléguées, venues de plus de 50 pays différents, se sont réunies à l'Hôtel Fort Garry pour cinq jours de conférences, ateliers de formation et discussions. L'évènement était organisé par l'IAWP en collaboration avec les services de police de Winnipeg et Brandon, et la Gendarmerie Royale du Canada (GRC).

« C'est la première fois que Winnipeg accueille un tel événement », annonce l'agente de police au service de police de Winnipeg, Andrée Huberdeau. La policière, qui travaille aussi à l'Académie de police, a participé au processus de préparation de la conférence. « Je me suis impliquée dans le mouvement il y a quatre ans, lorsqu'on a présenté notre candidature; ça fait longtemps qu'on travaille là-dessus. » Pour sa part, c'est la troisième fois qu'elle participe à un congrès de l'IAWP. Elle explique en quoi un tel évènement est important : « l'élément essentiel, c'est le réseautage. On rencontre des femmes qui vivent les mêmes situations que nous, dans le même domaine de travail. Les femmes que je rencontre ici me donnent tellement d'inspiration. Et ça nous donne aussi une chance à nous, les policières de Winnipeg et du Manitoba, de nous rencontrer : ça n'arrive pas souvent! »





photos : Camille Gris Roy

**Le congrès annuel de l'IAWP a réuni des femmes policières de partout dans le monde, dont Andrée Huberdeau et Wiem Jrap Ep Jarboui.**

La commissaire supérieure Wiem Jrad Ep Jarboui apprécie aussi le fait de rencontrer des déléguées de diverses parties du monde. La policière, qui est aussi sous-directrice à la Direction Générale de Sûreté Nationale au ministère de l'Intérieur tunisien, assistait pour la première fois à un congrès de l'IAWP. « Je suis venue en tant que coordonnatrice régionale de la région 17 de l'IAWP – qui regroupe Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Sahara occidental, Soudan et Tunisie. Ce type de conférence permet d'échanger sur notre expérience, nos points de vue et projets, et à propos de la vision future de la femme policière », dit-elle.

## Une situation qui change

Au Canada, seuls 20 % des policiers (excluant les postes civils), sont des femmes. La situation a toutefois évolué au cours des dernières décennies : en 1993, les femmes ne représentaient que 8 % des policiers.

Andrée Huberdeau et Wiem Jrad Ep Jarboui, qui ont toutes deux 17 ans de service, ont constaté cette évolution. « À Winnipeg en ce moment, on est environ 14 % de femmes dans la police. C'est un peu en dessous des moyennes. Mais ça a beaucoup changé », dit Andrée Huberdeau. En Tunisie, selon Wiem Jrad Ep Jarboui, les statistiques sont de 25 % de femmes environ, au stade du recrutement. « Mais ce sont les chiffres des toutes dernières années, avant c'était moins. Dans le cas de mon pays, cette évolution est liée à l'amélioration du statut de la femme tunisienne en général, sur le plan constitutionnel. »

La situation des femmes dans la police varie ainsi d'un pays à un autre, à la fois au niveau des effectifs et sur le plan institutionnel. « On fait les choses différemment selon les pays. Par exemple nous, ici, on commence comme agentes de police, comme les hommes. Dans d'autres pays cependant, les femmes, après avoir fait un degré universitaire, commencent comme officiers », explique Andrée Huberdeau. « Si on compare le statut de la femme policière dans l'organigramme des différents pays, on constate bien sûr des différences de position », dit aussi Wiem Jrad Ep Jarboui.

De manière générale, le métier de policier reste un métier moins ouvert aux femmes. « Il faut avoir la peau épaisse; on est en minorité dans un monde qui reste très macho, mais il faut se faire sa place et être forte », déclare Andrée Huberdeau. Mais si les cas de discrimination sont toujours une réalité, ni Andrée Huberdeau ni Wiem Jrad Ep Jarboui ne disent en avoir souffert personnellement. « Honnêtement, je ne ressens pas de discrimination parce que j'ai une très bonne relation avec mes supérieurs et mes subordonnés. C'est vrai que la femme a toujours moins de chance à des postes plus élevés. Mais j'ai espoir que tout cela change un jour! », conclut Wiem Jrad Ep Jarboui.

PATRIMOINE

# Ramer comme par le passé

**Rame à l'eau, des membres de la Brigade de la Rivière Rouge, du Festival du Voyageur et autres sympathisants ont ramé sur près de 25 km pour revivre, l'espace d'une journée, une partie du parcours des Voyageurs d'antan.**

Wilgis AGOSSA

presse3@la-liberte.mb.ca



photo : Wilgis Agossa

**Des membres de la Brigade de la Rivière Rouge et du Festival de Voyageur ont effectué près de 25 km sur la rivière Rouge en souvenir des Voyageurs d'antan.**

Au départ du parc Maple Grove près de l'Université du Manitoba, 28 personnes réparties dans trois canots du Nord ont pris part le 5 octobre dernier à la randonnée annuelle organisée par la Brigade la Rivière Rouge. Et, pour la première fois depuis plusieurs années, le Festival du Voyageur a été invité à se joindre à l'aventure, de même que quelques invités spéciaux. « C'était pour nous une façon de renouer avec nos vieilles traditions, confie l'une des organisatrices et membre de la Brigade de la Rivière Rouge, Mona Dupuis.

« C'est vraiment le *fun* de vivre cette expérience avec les membres du Festival du Voyageur et même d'autres personnes, souligne-t-elle. Ça, c'est une belle façon de partager notre joie de vivre avec d'autres personnes de la communauté. » D'ailleurs, les membres du Festival du Voyageur, dont certains faisaient ce jour-là, de la randonnée en canot pour la première fois de leur vie, n'étaient pas moins heureux d'avoir pris part à l'expérience. « C'était fantastique! lance le nouveau président du conseil d'administration du Festival du Voyageur, Daniel Leclair.

« On pouvait voir que les gens étaient contents de pagayer ensemble », poursuit-il. Mais ce n'était pas sans difficulté car souvent, les randonneurs devaient affronter les vagues de la rivière Rouge qui se formaient avec le vent qui leur soufflait en plein visage. Et lorsque les muscles lâchaient sous la pression du vent et de la fatigue, ce sont les chants d'époque, qui ont relancé la cadence et redonné de l'énergie aux Voyageurs. « *Rame, rame, rame donc, le tour du monde, le tour du monde, rame, rame, rame donc, le tour du monde nous ferons* ».

« C'est tellement beau de voir tout le monde chanter ensemble, témoigne Mona Dupuis. Tout ça fait partie de l'aventure. C'est comme ça que les Voyageurs ont vécu dans le temps et ont ainsi parcouru des milliers de kilomètres. »

D'ailleurs, ce trajet fait partie du parcours de certains Voyageurs du 18e siècle. En effet, des Voyageurs partaient de la Chine en passant par l'Europe, chargés de biens, avec pour objectif de venir faire des échanges de marchandises avec les Autochtones. « Ils se rendaient jusqu'à Grand Portage ou Fort William sur le lac Supérieur, raconte un autre membre de la Brigade de la Rivière Rouge, Laurent Lacroix. De l'Ouest venaient les autres Voyageurs, les hommes du Nord, avec les fourrures qu'ils avaient obtenues des Autochtones pendant l'hiver ou le printemps, et ils faisaient l'échange. » Ces échanges se faisaient au Fort Gibraltar, leur destination finale.

C'est cette histoire et cette culture des Voyageurs que la Brigade de la Rivière Rouge s'est donné pour mission de promouvoir. « Notre but est de faire rayonner et faire revivre l'histoire des Voyageurs », précise Mona Dupuis. Pour cela, elle pense que cette première expérience avec le Festival du Voyageur n'est qu'un premier pas vers de nouvelles aventures. « On veut certainement refaire ça, affirme-t-elle. Peut-être qu'on fera des petits changements et peut-être qu'on va inviter d'autres membres de la communauté. »

Forcés par l'obscurité, les randonneurs ont arrêté leur voyage à deux kilomètres de la destination finale en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine.

JEUNESSE

# Une année de mobilisation

**À l'AGA du Conseil jeunesse provincial (CJP) le 30 septembre, il a été question, entre autres, des États généraux de la francophonie manitobaine.**


Camille
GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

Le Conseil jeunesse provincial (CJP) a tenu son assemblée générale annuelle (AGA) le 30 septembre à la Maison Chaboillez. Une trentaine de personnes étaient présentes pour l'occasion. La séance était présidée par Françoise Therrien Vrignon.

## Élections au CA

Quatre postes du conseil d'administration (CA) étaient à pourvoir cette année : les poste de président, secrétaire, et conseillers secondaire et jeune travailleur, chacun pour un mandat de deux ans. À la présidence, le candidat sortant Justin Johnson a été réélu par acclamation. Pour le poste de secrétaire, c'est l'ancienne conseillère secondaire Bernadette Seeholzer qui a été choisie. « J'ai tellement appris avec le CJP, notamment au CA l'an passé, et je suis fière de pouvoir continuer à représenter la communauté des jeunes d'ici », a-t-elle déclaré. Chloé Freynet-Gagné a pour sa part été élue conseillère jeune travailleur. « J'ai participé à beaucoup d'activités récemment, et je voulais continuer à m'impliquer », a-t-elle affirmé. Enfin Jason Cegayle a été élu par acclamation conseiller secondaire. Le jeune étudiant en immersion française dit avoir été marqué cette année par ses expériences aux Jeux de la francophonie canadienne et au Forum national des jeunes ambassadeurs. « Après tout ça, je voulais trouver une façon de mieux m'impliquer. Aussi, tout récemment, j'étais à l'Élan organisé par le CJP et j'ai vraiment pu réaliser à quel point la communauté des francophones et francophiles est grande! »

## États généraux de la francophonie

« L'année qui vient de passer a été occupée et cette année va l'être aussi, notamment avec la question des États généraux (ÉG) de la francophonie manitobaine », a déclaré le président du CJP, Justin Johnson. Les ÉG annoncés par la Société franco-manitobaine lors de son AGA du 24 octobre 2013 commenceront finalement le 29 novembre 2014. Déjà à l'automne dernier, le CJP avait annoncé sa volonté de participer au processus, et avait lancé en parallèle ses propres ÉG. « On a déjà diffusé un message clair, que la jeunesse veut déterminer sa place dans la francophonie au Manitoba, et un de nos grands défis sera de continuer sur cette lignée, dit Justin Johnson. Cette année sera pour nous une année de mobilisation, de préparation, et de positionnement. Il ne faut pas avoir peur d'oser. »



photo : Wilgis Agossa
**Le président du CJP, Justin Johnson, lors de l'assemblée générale de l'organisme.**

C'est déjà l'heure des premiers bilans sur la question des ÉG pour le CJP. « Le comité de travail qu'on a formé s'est rencontré à de multiples reprises, et de nombreuses questions ont été discutées cette année », affirme Justin Johnson. Pour la prochaine étape, le CJP donne rendez-vous à ses membres et à la communauté en général le 29 octobre, pour une soirée de dévoilement d'idées et de réflexion sur les ÉG (1). « On a invité plusieurs invités spéciaux, de toute la communauté. Le format qu'on a choisi pour cette soirée est un format particulier, selon le principe japonais du *pecha kucha*. C'est une sorte de *chit chat* qui permet aux participants de s'exprimer avec spontanéité, sans cadre formel ou trop officiel », précise Justin Johnson.

Entre temps, le CJP encourage aussi ses membres à être présents à l'AGA de la SFM, le 16 octobre. « Il faudra se prononcer, et continuer de démontrer qu'il y a un mouvement de la jeunesse qui se mobilise pour la communauté. »

## Autres projets à venir

Le conseiller universitaire Jacques de Moissac a annoncé plusieurs autres événements importants à venir cette année pour les jeunes du CJP.

Du 7 au 9 novembre, l'organisme enverra une délégation à Régina pour le Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest, une simulation politique dédiée à la jeunesse. Le CJP entamera aussi cette année une tournée des écoles du nord de la province, pour y rencontrer les jeunes, dans le cadre de ses Projets d'identité culturelle (PIC). Enfin, du 19 au 23 février, Winnipeg sera l'hôte du Forum jeunesse pancanadien (FJP), un évènement qui rassemblera des centaines de jeunes francophones de partout au Canada.

Lors de l'AGA du CJP, on a aussi rappelé l'importance de s'intéresser aux enjeux électoraux actuels, à la fois au niveau municipal et au niveau de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). « En ce qui concerne les élections de la DSFM, on a envoyé un questionnaire à tous les candidats et à tous ceux qui ont déjà été élus sans opposition, pour connaître leur vision de la jeunesse. Il faudra que le message soit partagé », dit Justin Johnson.

(1) L'évènement aura lieu le 29 octobre dès 19 h au Centre culturel franco-manitobain, 340 boulevard Provencher.

# L'Hôpital Saint-Boniface
est heureux de vous présenter son
## conseil d'administration 2014-2015


Murray D. Kilfoyle, Président


Wayne Anderson


Tom Carson


Drew Cringan


Gabor Csepregi


Carolyn Duhamel


Monique Fillion

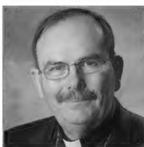

Dr José François


Dr Gary Glavin


Allan Grant


Linda Hughes


Catherine J. Kloepfer


Son Excellence Monseigneur Albert LeGatt


Naomi Levine


Robert Pruden


Jean-Marc Ruest


Dre Judith Scanlan


Haig Vanlian


Kevin T. Williams


Daniel Lussier, Directeur général, Corporation Catholique de la Santé du Manitoba


Dr Michel Tétreault, Président-directeur général, Hôpital Saint-Boniface

**saintboniface.ca**




# La Fondation de l'Hôpital Saint-Boniface
est heureuse de vous présenter son
## conseil d'administration 2014-2015


Kevin T. Williams, Président


Neil Duboff, Vice-président


John Graham, Vice-président, Président, Loteries


William Fraser, Président, Comité des finances


Frank Plett, Secrétaire-trésorier


Jane Arnot


Karen Banfield-Thorvaldson


Tanya Benoit


Richard Brownscombe


Robert Campbell


Jim Downey


Joe Fiorentino


Dom Grestoni


Caroline Kiva


Jonathan Letkemann


Carmine Militano


George Rajotte


Doug Stephen


Dr Michel Tétreault


Louis Trepel


Larry Vickar

## La direction


Charles LaFlèche, CMA, FCMA
Président-directeur général


Don Barnabé, CMA
Vice-président, Finances


Lisa Green, BA, CFRE,
Vice-présidente, Campagne de fonds de capitaux et Développement


Krislyn Gutierrez, CFRE
Directrice, Développement


Monique LaCoste, ABC
Directrice des communications




**saintboniface.ca**

# ÉCONOMIE

**MUNICIPALITÉS BILINGUES**

## S'adapter pour mieux servir

**L'Association des municipalités bilingues du Manitoba et le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba font un bilan positif de leurs activités durant la dernière année.**

Wilgis AGOSSA

presse3@la-liberte.mb.ca

« Nous sommes très satisfaits du travail qui a été abattu tout au long de l'année », a annoncé le président du conseil d'administration de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), Marc Marion, à l'occasion de son assemblée générale annuelle (AGA) conjointe avec celle du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), le 2 octobre dernier au Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

Cette année, l'AMBM a en effet piloté plusieurs projets aussi bien dans la province que sur le plan international. À l'échelle provinciale, 16 ententes de contribution au développement économique entre l'AMBM et les Municipalités ont été signées. Durant cette année financière, « les contributions des Municipalités au développement économique communautaire ont dépassé les 550 000 $, confie le directeur général de l'AMBM, Louis Tétrault. Tout ça contribue au maintien et à la création de plusieurs emplois directs et indirects ». L'AMBM fait également le point sur plusieurs autres projets.

Sur le plan international, l'organisme met en exergue son partenariat avec l'Association des municipalités du Mali et celles du Burkina Faso. Un partenariat que Louis Tétrault a défini comme étant « gagnant-gagnant » pour les deux parties.

Par ailleurs, l'un des plus grands dossiers selon le président de l'AMBM a été « l'amalgamation de certaines Municipalités ». Quatre Municipalités ont été affectées par cette fusion qui prendra effet à partir du mois de janvier 2015. À ce niveau, l'AMBM se prépare à faire face à la « façon dont ces changements vont affecter les Municipalités, mais aussi le fonctionnement de l'AMBM », confie Marc Marion. D'ailleurs, certaines Municipalités craignent la disparition des services en français.

Mais, présent lors de l'AGA, le premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, rassure. « Je vais faire tout ce qui est possible pour soutenir les services en français dans les Municipalités bilingues et francophones du Manitoba, affirme-t-il. Ça c'est quelque chose d'important pour les communautés francophones. »


photo : Wilgis Agossa

Marc Marion.

Pour sa part, Marc Marion pense que, même si ça va être un nouveau défi pour continuer d'offrir des services en français dans la province, ce sera aussi « une occasion d'agrandir nos frontières ». Pour cela, l'AMBM est prête à se réinventer afin de répondre aux besoins de la communauté. D'où son tout nouveau slogan : *S'adapter pour mieux servir.*

Pour y arriver, l'AMBM compte bien travailler main dans la main avec son organisme sœur, le CDEM, qui, dans son bilan, a également fait le point de ses activités en mettant un accent sur l'économie verte qui est désormais l'une de ses grandes priorités.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

*Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée*

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi







RÉSEAU SÉLECT




**LE JOURNAL**

*Directrice et rédactrice en chef :*
**Sophie GAULIN**
la-liberte@la-liberte.mb.ca
*Rédactrice adjointe :*
**Lysiane ROMAIN**
promotions@la-liberte.mb.ca
*Journalistes :*
**Wilgis AGOSSA**
presse3@la-liberte.mb.ca
**Daniel BAHUAUD**
redaction@la-liberte.mb.ca
**Camille GRIS ROY**
presse1@la-liberte.mb.ca
*Chef de la production :*
**Véronique TOGNERI**
production@la-liberte.mb.ca
*Adjointe à la direction Facturation/Abonnement :*
**Roxanne BOUCHARD**
administration@la-liberte.mb.ca
*Caricaturiste :*
**Cayouche (Réal BÉRARD)**

**LA LIBERTÉ RÉD**

**La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.**

*Coordonnatrice :*
**Lysiane ROMAIN**
promotions@la-liberte.mb.ca
*Publi-reporters :*
**Camille HARPER-SÉGUY**
presse2@la-liberte.mb.ca
**Marouane REFAK** (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

**L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
**Manitoba :** 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
**Ailleurs au Canada :** 69,85 $ (TPS incluse)
**États-Unis :** 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

**CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS**
**N° 40012102**
**N° D'ENREGISTREMENT 7996**

ISSN 0845-0455

*« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »*




PUBLI-REPORTAGE



# DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme.
**Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!**

## CITATION DE LA SEMAINE



**Jérémie Nantel, 11e année, Centre scolaire Léo-Rémillard**

« Quand les gens entendent "Collège Louis-Riel", ils savent que c'est une bonne école en français mais quand on dit CSLR, les gens ne savent pas encore trop ce que c'est. Être allés aux provinciaux de golf, ça nous donne un statut. Et c'est le *fun* à l'école, tout le monde te dit bonne chance dans les couloirs! »

OUEST

# À l'école des années 1920

**Quelques semaines après leur rentrée de 2014, les élèves de 5e année d'Anne-Marie Parvais, à l'École régionale Notre-Dame, ont plongé le 11 septembre dernier dans le passé pour se retrouver à l'École Saint-Adélard, jour de la rentrée de… 1924!**



photo : Gracieuseté École régionale Notre-Dame
**Comme en 1924, les élèves de 5e année de l'École régionale Notre-Dame ont reçu la visite de l'inspecteur le 11 septembre. Vite, il fallait cacher ses livres de français!**

« C'est une initiative de Normand Boisvert, qui a bâti une réplique de l'école originale, précise Anne-Marie Parvais. C'est la seule en campagne au Manitoba. »

Pour se mettre dans l'ambiance, c'est en marchant que les élèves ont commencé leur journée. De plus, chacun jouait le rôle d'un véritable élève de 1924 de l'École Saint-Adélard.

« Autrefois, il fallait marcher, ou utiliser un traîneau ou un *Buggy* ou un bicycle, explique l'élève Zacharie Jamault, alias Henri Pantel. Je préfère 2014! »

Une fois arrivés à l'école, les élèves de la 5e année ont été accueillis par Normand Boisvert, alias l'enseignant François Lageat.

« J'ai appris beaucoup de choses à propos de l'école et c'était amusant en même temps, se réjouit l'élève Stéphanie Parvais-Dion, alias Madeleine Rozière. J'ai vu les encriers, les pupitres, ils étaient très différents de maintenant. »

En 1924, l'utilisation du français à l'école était interdite. « Il fallait qu'on cache nos livres de français quand l'inspecteur est passé, raconte l'élève Katya Lesage, alias Céline Pantel. J'avais un peu peur! » Zacharie Jamault ajoute que « mon ami n'a pas caché aussi bien que moi son livre, mais je l'ai bougé ».

Selon Anne-Marie Parvais, l'expérience a été très bénéfique pour ses élèves. « Il faut savoir d'où on vient pour savoir où on va, conclut-elle. C'est important que les jeunes connaissent l'histoire de leur communauté, qu'ils comprennent pourquoi on est francophones. »

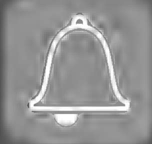



photo : Gracieuseté École régionale Notre-Dame
**Les élèves de 5e année de l'École régionale Notre-Dame se sont mis dans la peau d'écoliers de 1924 le 11 septembre dernier.**



photo : Gracieuseté École régionale Notre-Dame
**Les élèves de 5e année de l'École régionale Notre-Dame ont été, pour une journée, à l'école d'autrefois.**

## À NOTER



### ACTIVITÉS SCOLAIRES

**Championnats divisionnaires de course de fond**
5e à 8e
Le jeudi 9 octobre
(le 10 octobre en cas de pluie)
Monnaie Royale

**Rencontre JMCA**
Groupe B
Le jeudi 6 novembre (soir)
Centre de formation de la DSFM (RODA)

**Rencontre JMCA**
Groupe B
Le vendredi 7 novembre (jour)
Centre de formation de la DSFM (RODA)

**La LISTE**
Tournoi 1
9e à 12e, public
Le jeudi 6 novembre

### COMMISSION SCOLAIRE

**Élections scolaires**
Le mercredi 15 octobre

**Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine**
Le mardi 21 octobre, 19 h
bureau divisionnaire, Lorette

### CONGÉS

**Le lundi 13 octobre**
Action de Grâce
Congé pour tous les élèves

**Le jeudi 23 octobre**
Journée de perfectionnement professionnel
Congé pour tous les élèves



**VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA**

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA

ILS EN PARLENT

## LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

Tous à vos postes de télévision, c'est la reprise de la Ligue nationale de hockey (LNH) le 8 octobre! La Division scolaire franco-manitobaine compte de nombreux amateurs de hockey parmi ses élèves, filles comme garçons, mais tous ne tombent pas d'accord quand il s'agit de choisir le meilleur joueur, ou même la meilleure équipe.



**Qui sont leurs équipes ou leurs joueurs préférés, et d'où leur vient cette passion pour la rondelle?**



**Arienna Dufault, 10e année, École communautaire La Voie du Nord**

« Mon équipe préférée, c'est les Canadiens de Montréal car quand j'étais petite, depuis peut-être l'âge de cinq ans, je voyais toujours mon père regarder les Canadiens de Montréal et je suis tombée en amour avec leur jeu! Je regardais avec lui et j'ai trouvé que c'était *awesome*! J'aime surtout Brendan Gallagher. Il joue *left-wing*. J'aime son style car il est vraiment petit et il n'a pas peur de personne! Il joue avec beaucoup de *leadership*. C'est une inspiration! »



**Gregory Holloway, 7e année, École Lacerte**

« J'aime bien Martin Brodeur parce que c'est un gardien et qu'il est Canadien. Moi aussi, je joue au hockey comme gardien. »



**Alex Dilello, 8e année, École Précieux-Sang**

« Mes équipes préférées, ce sont les Jets car ils sont de Winnipeg et c'est ma ville, et les Blackhawks car Jonathan Toews est un de mes joueurs préférés et il vient de Winnipeg, donc c'est encore mieux! Moi je joue au hockey depuis que j'ai six ans. Ma sœur et mon frère jouent aussi. Ils sont plus vieux que moi donc ils m'ont convaincue de jouer et depuis, j'adore et j'ai jamais arrêté! Je voudrais jouer aux Olympiques. Ce serait un rêve pour moi. »

SAINT-VITAL

# Le CSLR se place au golf

**L'équipe masculine de golf du Centre scolaire Léo-Rémillard (CSLR), composée de Sylvain Ruest et Justin Carrière en 9e année, Jérémie Nantel en 11e année et Miguel Rivard en 12e année, a participé pour la première fois de l'histoire du CSLR au tournoi de golf provincial, le 19 septembre à Shilo. Elle s'est classée cinquième.**

« C'était vraiment le *fun* de rencontrer des nouvelles personnes et de jouer au golf », se réjouit Justin Carrière. « On a passé beaucoup de temps ensemble en voiture, c'était bon pour l'esprit d'équipe », ajoute Sylvain Ruest.

Pour sa première participation, l'équipe du CSLR ne s'attendait pas à gagner. La pression n'était donc pas au rendez-vous, plutôt le bon temps! « Le plus important pour nous aux provinciaux, c'était de mettre le nom du CSLR car c'est une nouvelle école, confie Miguel Rivard. On doit bâtir le programme de sport. »

« Quand on dit CSLR, les gens ne savent pas encore trop ce que c'est, confirme Jérémie Nantel. Être allés aux provinciaux, ça nous donne un statut. Et c'est le *fun* à l'école, tout le monde te dit bonne chance dans les couloirs! »

Pour participer aux provinciaux, les golfeurs devaient d'abord remporter le tournoi de zone scolaire, les 9 et 11 septembre à Saint-Boniface et Transcona. C'est plutôt là que la pression s'est ressentie, surtout pour Jérémie Nantel qui a « fini deuxième du tournoi par un coup au 18e trou!, se souvient-il. Ça travaillait les nerfs ».

Aujourd'hui, c'est le temps de relaxer pour les quatre golfeurs avant la reprise des tournois au printemps. « L'an dernier on était cinquièmes en zone, cette année on est cinquièmes aux provinciaux! L'équipe est en de bonnes mains pour faire encore mieux », conclut Miguel Rivard.



photo : Camille Harper-Séguy

**Les joueurs de golf du Centre scolaire Léo-Rémillard, (de gauche à droite) Jérémie Nantel, Sylvain Ruest, Miguel Rivard et Justin Carrière, se sont rendus au tournoi de golf provincial le 19 septembre dernier après avoir remporté le tournoi de leur zone scolaire.**

# EMPLOIS ET AVIS

## OFFRE D'EMPLOI

### Saint-Boniface Garderie de Bambins Inc.

Située dans le cœur du Vieux Saint-Boniface, Saint-Boniface Garderie de Bambins Inc. est à la recherche des candidats pour combler les postes suivants :

**• Directeur(trice) EJE niveau II ou III**
**(Contrat à terme à compter du 24 novembre 2014)**

**• Éducateur(trice) EJE niveau II**
**(poste permanent à compter du 24 novembre 2014)**

**Qualités requises :**

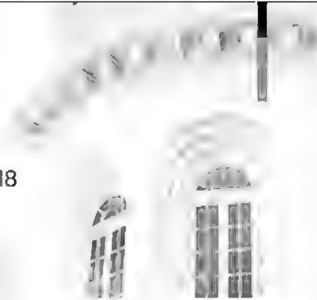
- maîtriser la langue française à l'oral comme à l'écrit;
- avoir de l'expérience auprès des enfants et en administration (le cas échéant);
- démontrer des compétences en matière de travail d'équipe d'initiative, d'organisation et d'entregent;
- compétences en leadership.

Veuillez faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae et 3 références d'ici **le 7 novembre 2014** à Julie Chartier :

**Saint-Boniface Garderie de Bambins Inc.**
**1-197, Rue Kitson , Winnipeg (Manitoa) R2H 0Z4**
**Tél. : 204-237-8660 • Courriel : gdesb@mts.net**



Université de
**Saint-Boniface**
Une éducation supérieure depuis 1818



APPEL DE CANDIDATURES

### Assistant ou assistante au Bureau de logement (poste à terme d'un an)

**Responsabilités :**

- répondre aux demandes du public et de la clientèle;
- appuyer la responsable du logement d'étudiants et d'étudiantes;
- coordonner les activités et la programmation de la résidence étudiante;
- appuyer la coordination de l'entretien de la résidence étudiante.

**Compétences requises :**

- détenir un diplôme secondaire;
- bonne connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits
- sens de l'organisation et esprit d'équipe;
- esprit d'initiative et capacité de travailler de façon autonome;
- habileté à traiter avec un public varié;
- expérience en organisation d'événements.

**Rémunération :** selon la convention collective

**Entrée en fonction :** le 17 novembre 2014

**Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 15 octobre 2014 à :**

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente





Actionmarguerite
Service & Compassion

**Adjoint.e administratif.ive**

**Temps plein**

## Joignez l'action!

Actionmarguerite est une corporation communautaire à but non lucratif qui offre des soins et des services aux aînés et aux personnes éprouvant des problèmes de santé complexes dans la région de Winnipeg. Nos 700 employés offrent des soins et des services à plus de 468 résidents requérant des soins prolongés, 48 clients semi-autonomes et à plus de 150 clients inscrits à un programme de jour pour personnes âgées.

L'adjointe administrative est responsable d'accomplir les diverses fonctions reliées à la gestion de bureau. Elle s'acquitte des fonctions administratives et de secrétariat complexes et de nature confidentielle pour supporter l'administration et l'équipe responsable pour les services de soutien.

**Qualifications :**

- Excellente maîtrise du français et anglais parlés et écrits;
- Minimum de deux à trois ans d'expérience dans un rôle de soutien;
- Connaissances pratiques de Microsoft Office et des logiciels de base de données dans un environnement Windows;
- Bonnes compétences en résolution de problème;
- Facilité de communication et courtoise (relations avec les résidents, le personnel et le public);
- Souci du détail et de la qualité du travail;
- Bonne gestion du temps et aptitudes à gérer plusieurs tâches simultanément pour rencontrer les échéanciers;
- Autonome, dynamique, professionnel et responsable; et
- Capacités manifeste à respecter et maintenir la confidentialité de l'information personnelle et médicale.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ en confidence à
**action@actionmarguerite.ca**

Ou visitez notre site web à http://www.actionmarguerite.ca/fr/careers/employment-opportunities/

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées à une entrevue. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire et la copie originale d'un certificat de vérification des mauvais traitements infligés aux adultes antécédents jugée satisfaisante par l'employeur.



Le Groupe Investors est un chef de file du secteur des services financiers personnels au Canada et il se consacre à l'établissement de relations durables avec ses clients.

**Notre vision : être la meilleure entreprise de services financiers en mesure de répondre aux besoins à long terme des Canadiens.**

Au Groupe Investors :

- Nous établissons des liens avec des clients de tous les horizons en leur offrant une **planification complète**.
- Dans toutes nos activités, **nous faisons preuve de diligence**.
- Nous pratiquons le respect mutuel et le respect des collectivités que nous servons parce que nous sommes des **gens de cœur**.

Nous croyons que notre prospérité dépend de notre ressource la plus précieuse, nos employés, dont la carrière peut s'épanouir dans un milieu qui favorise l'esprit d'équipe, la croissance individuelle et la poursuite de l'excellence.

Nous cherchons actuellement à combler le poste suivant pour notre Service de la conformité à Winnipeg.

### ANALYSTE PRINCIPAL DE LA CONFORMITÉ (bilingue)

Au sein de notre Service de la conformité, l'analyste principal de la conformité collabore au mandat de l'équipe qui est de veiller à ce que nous respections les exigences réglementaires qui s'appliquent aux courtiers en épargne collective et en valeurs mobilières, y compris les règles, politiques et statuts des organismes d'autoréglmentation (ACFM, OCRCVM), des commissions des valeurs mobilières des provinces, des conseils/commissions en assurance et des autres autorités réglementaires.

Recueillir et analyser l'information requise pour répondre aux questions liées aux examens de conformité et aux demandes d'information provenant des organismes de réglementation, y compris l'examen des opérations dans les comptes clients et l'examen approfondi des dossiers clients, font partie des principales fonctions liées à ce poste.

Le titulaire du poste doit être bilingue (français et anglais) et démontrer d'excellentes aptitudes à la communication orale et écrite. Le candidat choisi comptera au moins quatre années d'expérience dans le secteur des fonds de placement/service financiers, possèdera une solide connaissance et expérience des produits de placement et devra avoir réussi, dans les six mois suivant l'entrée en fonciton, le Cours sur le commerce des valeurs mobilières au Canada (CCVM) et le cours Officers, Partners and Directors (OPD). L'expérience dans le domaine de la conformité et un diplôme d'études postsecondaires dans une disicipline reliée au secteur seraient des atouts.

Voici votre chance de vous tailler une carrière au sein d'une organisation de premier plan où vous pourrez apprendre, croître et prospérer sur les plans professionnel et personnel.

Si notre vision et nos valeurs sont aussi les vôtres, nous vous invitons à postuler. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ et votre lettre de présentation sous pli confidentiel au plus tard **le 24 octobre 2014**, à l'adresse suivante : **Groupe Investors, Service des ressources humaines, 447 avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5 ou par courriel à resumes@investorsgroup.com**

Nous remercions tout(e)s les postulant(e)s, mais nous ne communiquerons qu'avec les candidat(e)s retenu(e)s.

**www.groupeinvestors.com**

# PETITES ANNONCES




www.stleongardens.com

250-

## DIVERS

**GARDERIE FAMILIALE LICENCIÉE** a une place disponible pour un enfant d'âge scolaire et offre maintenant un service à temps partiel pour des enfants âgés de 2 ans et plus de 8 h 30 à 15 h 30. Pour plus d'information contactez Adèle au 204 253-3580.

273-

## À LOUER

**APPARTEMENT une chambre à coucher** disponible immédiatement en face de l'USB. Entrée privée. 595 $ comprend tous les services. 795 $. Tél. : 204 770-4912.

266-

**APPARTEMENT 3 chambres à coucher**, 5 minutes de l'USB. 2 entrées privées. Stationnement 2 voitures. 985 $ comprend tous les services sauf électricité. Tél. : 204 770-4912.

267-

**STATIONNEMENT** avec prise en face de l'USB et 5 minutes de l'Hôpital. Tél. : 204 770-4912.

268-

**SAINT-BONIFACE :** 1 chambre à coucher, deuxième étage d'une maison, entrée privée. 800 $/mois + hydro. Installation pour la laveuse disponible dans l'appartement. Beaucoup de rangement. Non fumeur svp. Contactez Paul au 204 228-6884.

271-



| NOMBRE DE MOTS | 20 mots et moins | 21 à 25 mots | 26 à 30 mots |
|---|---|---|---|
| Semaine 1 | 12,98 $ | 14,07 $ | 15,17 $ |
| Semaine 2 | 20,68 $ | 22,90 $ | 25,10 $ |
| Semaine 3 | 23,99 $ | 27,30 $ | 30,60 $ |
| Semaine 4 | 27,30 $ | 31,71 $ | 36,12 $ |
| Semaine 5 | 30,60 $ | 36,12 $ | 41,63 $ |
| Semaine 6 | 33,92 $ | 40,53 $ | 47,15 $ |

Mot additionnel : 15¢ Photo : 15,17 $

MasterCard VISA Interac

*Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.*

**Dorénavant les petites annonces seront automatiquement insérées sur le site Internet de *La Liberté* (la-liberte.mb.ca).**





Actionmarguerite
Service & Compassion

**Enseignant en formation**

**Temps plein**

# Joignez l'action!

Actionmarguerite est une corporation communautaire à but non lucratif qui offre des soins et des services aux aînés et aux personnes éprouvant des problèmes de santé complexes dans la région de Winnipeg. Nos 700 employés offrent des soins et des services à plus de 468 résidents requérant des soins prolongés, 48 clients semi-autonomes et à plus de 150 clients inscrits à un programme de jour pour personnes âgées.

L'enseignant de formation est responsable de la prestation de l'orientation et de l'éducation à tous les services et programmes participant à des initiatives d'amélioration de la qualité afin d'assurer des soins de qualité aux résidents ainsi que la sécurité du personnel de toutes les équipes. L'enseignant de formation est aussi l'infirmière responsable de la prévention des infections.

**Qualifications :**

- Habileté à communiquer dans les deux langues officielles (français et anglais) est requise;
- Être admissible ou adhérer au Collège des infirmières du Manitoba (CRNM);
- Baccalauréat en sciences infirmières ou son équivalent;
- Certificat en éducation des adultes est un atout;
- Certificat en gérontologie est un atout;
- Un minimum de 2 ans en gériatrie ou en réadaptation;
- Expérience dans le domaine du perfectionnement du personnel ou avoir enseigné aux adultes; et
- Expérience en administration.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ en confidence à
**action@actionmarguerite.ca**

Ou visitez notre site web à http://www.actionmarguerite.ca/fr/careers/employment-opportunities/

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui poseront leur candidature Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées à une entrevue. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire jugée satisfaisante par l'employeur

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Government Services Canada

**AVIS – ÉCLUSE ET BARRAGE ST. ANDREWS**
**LOCKPORT (MANITOBA)**
**FERMETURE DE LA SAISON DE NAVIGATION 2014**

À compter du 14 octobre 2014 à minuit, l'écluse et le barrage St. Andrews seront fermés à la navigation pour le reste de la saison. Les navires ne pourront plus passer par l'écluse à partir de cette date jusqu'à ce que la navigation reprenne au printemps.

Le personnel entreprendra le redressement des rideaux de barrage à la date susmentionnée ou peu après. Par conséquent, les niveaux d'eau de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine, près de Winnipeg et au nord jusqu'à Lockport, seront progressivement abaissés durant les deux ou trois semaines suivantes au fur et à mesure que l'eau est évacuée. Les rideaux seront entièrement relevés en cas de conditions hivernales.

Les propriétaires de bateaux, de barges et autres équipements sur les rivières Rouge et Assiniboine et leurs affluents sont par la présente avisés de protéger leurs biens.

Les aires clôturées en aval du barrage pourront également être fermées si le taux de turbulence est trop élevé, si le courant est dangereux ou si les conditions météo et autres conditions opérationnelles sont défavorables. L'accès aux sites fermés sera interdit jusqu'au printemps.

**Renseignements :**
Tom Corrigan, agent de communications
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Téléphone : 780-918-5404
Courriel : tom.corrigan@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Canada



## Villa Youville inc.

**Centre de soins de longue durée**
**Agréé de 66 lits**
est à la recherche d'un(e)

**AIDE ACTIVITÉ**
0,83 ETP de jour permanent

**Quart de travail** : sujet aux fins de semaines et à la rotation

**Qualités requises** :

- expérience dans le domaine;
- santé physique et mentale nécessaires pour rencontrer les exigences du travail;
- bilingue (français et anglais);
- la facilité d'établir et de maintenir des relations de travail positives;
- capacité de travailler en équipe et de manière autonome;
- démontre de l'initiative au travail et de l'intérêt envers les aînés;
- possède de l'entregent;
- certificat courant en récréologie ou formation en cours d'un collège communautaire serait un atout.

**Date d'entrée en fonctions** : Dès que possible

**Date de clôture :** le 15 octobre 2014

**Salaire :** Selon la convention syndicale M.G.E.U.

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae d'ici **le 15 octobre 2014** à :

Michelle Brémaud
Secrétaire administrative
Villa Youville Inc.
15, chemin Charrière
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C9
mbremaud@southernhealth.ca

**NOTE** : Nous *remercions à l'avance tous ceux et celles qui démontreront un intérêt pour ce poste. Cependant, seulement ceux ou celles dont la candidature sera retenue pour une entrevue seront contactés.*

# À VOTRE SERVICE

## SERVICES



## AVOCATS-NOTAIRES



ABONNEZ-VOUS À LA LIBERTÉ Depuis 1913

OPTIONS OFFERTES

| | Au Manitoba | Ailleurs au Canada |
|---|---|---|
| 1 an | 64,50 $ ❐ | 69,85 $ ❐ |
| 2 ans | 107,35 $ ❐ | 119,70 $ ❐ |

Nom

Prénom

Adresse

Ville Province

Code postal Téléphone

**Je choisis de payer par :**

❐ Visa : ____________ Expiration : ______

❐ MasterCard : ____________ Expiration : ______

*(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)*

**Chèque ou mandat poste :**

(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de *La Liberté*)

C.P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

# ACTUALITÉS

PATRIMOINE

## Honorer Georges Forest : oui, mais dans la dignité

**Alors que le comité du monument Georges Forest semble avoir déjà tourné la page des débats sur l'emplacement de la statue de cet illustre homme, le Conseil jeunesse provincial ouvre à nouveau la discussion en lançant une pétition.**



Wilgis AGOSSA
presse3@la-liberte.mb.ca

« L'Esplanade Riel est un symbole par excellence du Manitoba, portant bel et bien le nom de Louis Riel, lui qui nous a laissé en héritage un rêve, un rêve que Georges Forest a saisi à son tour de tout cœur. » Voilà un extrait de ce qu'on peut lire dans la pétition lancée par les jeunes du Conseil jeunesse provincial (CJP) le 24 septembre à l'occasion de son grand rassemblement jeunesse annuel, l'Élan. (1)

À travers cette pétition, les jeunes invitent les membres de la communauté à donner leur avis sur ce que devrait être l'emplacement idéal pour la statue de Georges Forest afin d'honorer comme cela se doit cet homme dont le nom restera à jamais gravé dans l'Histoire du Manitoba. « On veut s'assurer que tout le monde a la chance de comprendre, de témoigner et de lancer ses deux cents dans ce dialogue-là. On veut savoir qui est Georges Forest pour eux et qu'est-ce qu'il représente pour nous les Franco-Manitobains, mais plus encore, qu'est-ce qu'il représente pour les Manitobains en général », explique le président du CJP, Justin Johnson.

C'est d'ailleurs pour ça que la décision de lancer une pétition n'a pas été prise au hasard par ces jeunes. « Le conseil d'administration du CJP s'est longtemps penché sur la question de l'emplacement-même, informe le président du CJP, Justin Johnson. On a été en contact avec la famille Forest et on croit fermement que le comité doit ouvrir ses portes et doit en même temps respecter les souhaits de la famille Forest par rapport à son emplacement. »

Une intention qu'applaudit la famille Forest qui, contrairement au comité du monument Georges Forest qui souhaite installer la statue dans le parc Provencher, préfère qu'elle soit sur l'Esplanade Riel. « Nous la famille, on dit que Georges mérite un emplacement plus important, plus visible, affirme un membre de la famille, Gabriel Forest.

« Le parc, c'est essentiellement le sport, renchérit Gabriel Forest. Georges, il n'avait rien à voir avec le sport. » En effet, le nom de Georges Forest résonne dans l'Histoire au niveau des luttes pour le bilinguisme. « Si on retourne en 1870 quand le Manitoba a joint la confédération, le rêve de Louis Riel était un Manitoba bilingue, rappelle Justin Johnson. Dans notre Histoire, on a perdu nos droits linguistiques en tant que francophones et en tant que Métis et c'est seulement en décembre 1979 que Georges Forest a eu gain de cause à la Cour Suprême et a remporté un bilinguisme institutionnel au Manitoba.



photo : Camille Gris Roy

**Les membres du Conseil jeunesse provincial, posent avec une statue en carton de Georges Forest en espérant que sa vraie statue sera érigée sur l'Esplanade Riel.**

« Donc avoir la statue sur l'Esplanade Riel rend témoignage à cette histoire-là et rend témoignage d'un Georges Forest qui a concrétisé et a réclamé ce Manitoba bilingue, renchérit-il. Nous les jeunes, on rêve dans le même sens que Louis Riel, Georges Forest, ainsi que sa famille. » « Même le pont Provencher est important pour Georges Forest », note Gabriel Forest.

Mais ce rêve ne semble pas tout à fait partagé par le comité du monument Georges Forest qui explique que l'Esplanade Riel ne semblait pas être une option possible. « On a essayé par deux reprises de placer la statue à la descente du pont, clarifie le président du comité, Marcien Ferland. On a contacté Rivers West, la réponse a été « Non ». On devait attendre 2015 pour avoir une nouvelle réponse. En plus, on n'avait aucune certitude. Nous, on ne voulait pas faire traîner le projet. On a donc contacté la Ville, qui a accepté et nous a donné un bel emplacement dans le parc. »

Par ailleurs, il assure que le comité est « en relation avec la famille pour des discussions ». Mais le scénario d'une statue sur l'Esplanade Riel semble selon lui du passé. D'ailleurs, dans le cadre de la phase un des projets d'infrastructure dans le parc Provencher, « le socle de la statue est censé être coulé d'ici la fin de l'hiver », confie Marcien Ferland.

Mais sans consensus, Gabriel Forest craint que la recherche de financement soit plus ardue. « Si, finalement, le comité décide que ça va être dans le parc, il va avoir bien de la difficulté à prélever les 175 000 $, croit Gabriel Forest. Pour un projet pareil, il faut impliquer la communauté. »

Mais le comité reste de marbre et assure que c'est le meilleur emplacement pour Georges Forest car, « dans la deuxième phase du projet du parc, il y aura un parcours qui permettra de revisiter l'Histoire. Sur le pont, il n'y a pas de place pour ça. Il n'y a pas de place pour un rassemblement ou même pour stationner. On ne peut pas s'arrêter.

« Si tout va bien, on espère pouvoir inaugurer la statue au printemps prochain », conclut Marcien Ferland. Le CJP, pour sa part, espère que les discussions ne font que commencer.

(1) La pétition peut être retouvée sur le site Internet du CJP : conseil-jeunesse.mb.ca.

JEUNESSE

## Engagé pour la francophonie

Président du Conseil jeunesse provincial, Justin Johnson est aussi, depuis le 28 septembre dernier, le nouveau vice-président de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF). Il a été élu lors de la dernière Assemblée générale annuelle de l'organisme qui a eu lieu à Halifax en Nouvelle-Écosse. Et pour ce dernier, qui saisit chaque occasion pour afficher sa fierté métisse et sa francophonie, c'est une nouvelle corde qui s'ajoute à son arc. « C'est certain que j'apporte nos expériences, nos expertises ainsi que mes compétences que j'ai acquises ici au Manitoba, souligne-t-il. C'est une des raisons, je pense, pour lesquelles j'ai été élu. Et je suis très content de faire partie de cette équipe. »

En tant que vice-président, Justin Johnson doit faciliter la communication et s'assurer de la bonne cohésion entre les membres et les délégués de chaque province. À ce titre, il invite la jeunesse en général à « mieux comprendre l'autre pour mieux se comprendre soi-même ». Un principe qui selon lui aiderait chacun à avoir une meilleure ouverture d'esprit lors des différentes discussions qui auront lieu dans le cadre de l'épanouissement de la francophonie canadienne.

« Je pense que ce principe peut bien nous servir entre nous, les jeunes, poursuit-il. La jeunesse, c'est une bonne place pour pratiquer cette ouverture à l'autre. » Même si Justin Johnson fait désormais partie du conseil de direction de la FJCF, il ne représente pas à ce titre le Manitoba. « La FJCF a adopté une nouvelle structure de gouvernance pour s'assurer qu'on est en conformité avec la *Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif*, précise Justin Johnson. Le CJP va choisir un délégué pour le représenter lors des rencontres de la FJCF. »

W. A.

# Éditorial

par Lucien Chaput

## Les mots ne sont pas innocents

Y a-t-il une réponse simple à la question : qui est Franco-Manitobain? Ou encore, qui fait partie de la francophonie manitobaine? Ou enfin, qui a le droit de parole à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société franco-manitobaine (SFM) et aux États généraux que l'organisme « porte-parole officiel de la population francophone du Manitoba » a été mandaté d'organiser?

Au Canada, n'est pas francophone le francophone qui le veut. C'est ce qui a poussé la SFM à déposer il y a bientôt un an et demi une plainte auprès du Commissaire aux Langues officielles. D'après la définition de "francophone" utilisée par Statistique Canada et le Conseil du Trésor pour l'administration de la *Loi sur les langues officielles*, Mamadou Ka, le président du conseil d'administration de la SFM, n'est pas francophone. Vous voyez, ce très francophone professeur de sciences politiques à l'Université de Saint-Boniface n'a pas le français comme langue maternelle.

Ironiquement, l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, la pierre angulaire des droits scolaires des minorités de langues officielles, apporte aussi des restrictions légales à la définition de francophone. À un point tel que la francophonie pancanadienne court le risque de devenir plus exclusive qu'inclusive.

D'ici une autre génération, on pourrait se retrouver avec une francophonie composée presque uniquement des enfants de la Charte. Un manque d'ouverture qu'avaient déploré des jeunes du Conseil jeunesse provincial alors qu'ils annonçaient le début de leurs propres états généraux.

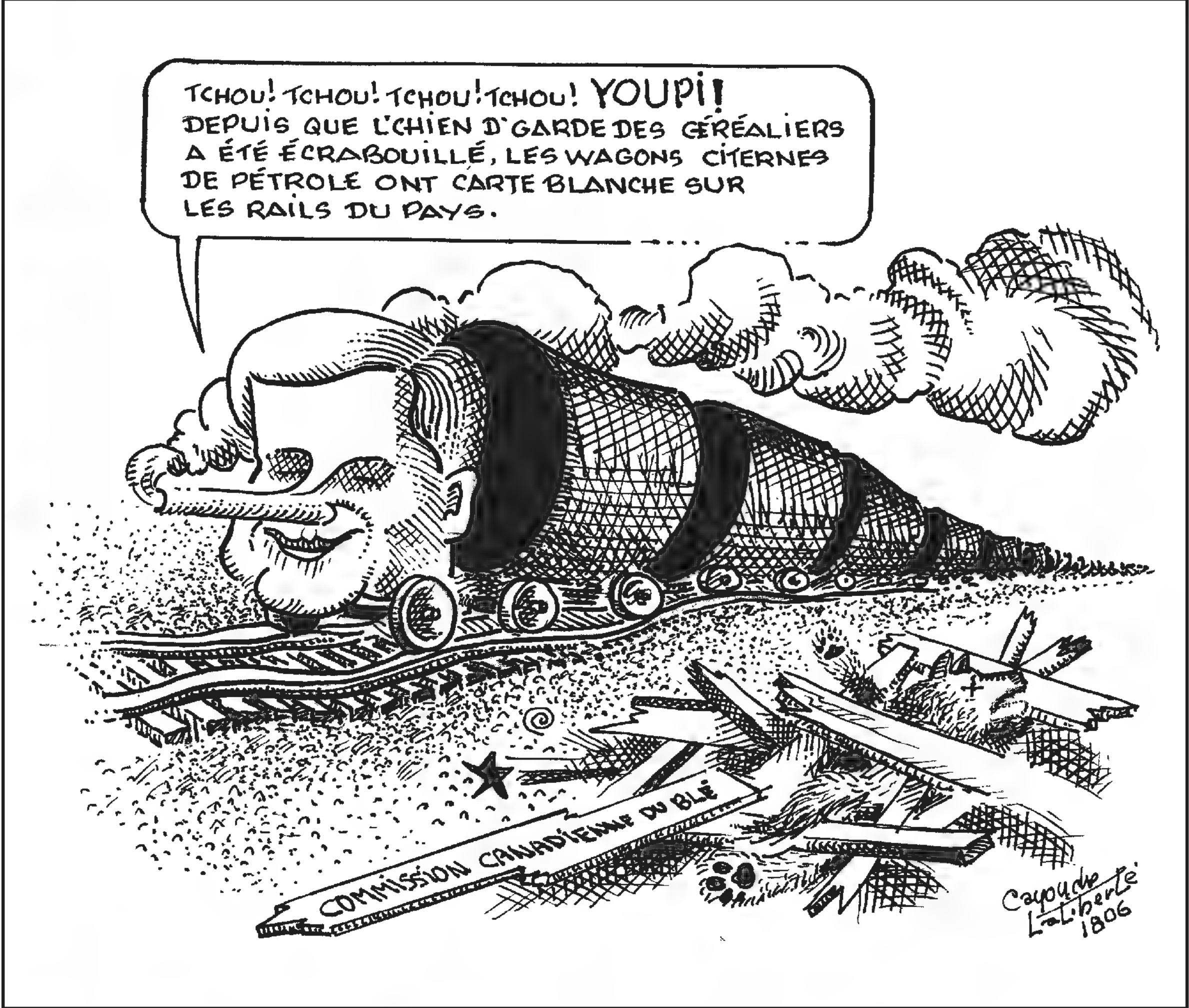
C'est une tendance qui ira en s'accentuant si les juges de la Cour suprême du Canada ne donnent pas raison à la Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY). L'une des questions en litige dans la cause de la CSFY est de savoir qui peut être inscrit à une école francophone.

Dans certaines provinces et territoires, on ne reconnaît pas le droit des conseils scolaires francophones d'accorder des permissions d'admission à des non ayants droit – des ancêtres francophones, des immigrants et des francophiles – qui veulent et qui pourraient contribuer à la vitalité des communautés francophones. Si la CSFY perd cette cause, ce sont tous les conseils scolaires qui pourraient y perdre.

En fin de compte, c'est la SFM qui a la définition la plus inclusive de la francophonie. Malgré le qualificatif « franco-manitobaine » qui figure dans son nom depuis les années 1970, elle s'en tient à la définition de langue d'usage seulement. A droit de parole à l'AGA toute personne qui paye sa cotisation et qui accepte de s'exprimer en français. Ce qui élargit le cercle pour inclure tous les bilingues manitobains qui voudraient participer.

Ah, si la vie était aussi simple! Les mots, affirme la professeure Judith Patouma de l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse, ne sont pas innocents. Pour cette sociolinguiste doctorante de l'Université de La Réunion, France, et conférencière invitée au dernier congrès annuel de l'Association cnadienne d'éducation de langue française (ACELF), « Quand on parle d'une langue, on parle aussi d'une culture ».

Entre la langue et l'identité, entre le droit individuel et l'appartenance collective, entre les impératifs globaux et les besoins locaux, il y a matière à réflexion. Quitte à centrer le dialogue sur une question plus vaste, à savoir ce que signifie être membre d'une communauté.




# À VOUS *la parole*

***À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca.***

## *Merci les fleurs*

Madame la rédactrice,

Je voudrais saluer celui, celle ou ceux qui seraient responsables de la planification des beaux parterres si bien agencés tout le long du boulevard Provencher.

Quelle beauté pour nous tous qui demeurons proches, mais aussi quel bel accueil pour tous nos visiteurs. Les fleurs sont superbes! Je suis très fière de vivre dans le quartier de Saint-Boniface.

Merci.

Yvette Saurette
Le 30 septembre 2014

### Écrivez-nous!

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante.

ADMINISTRATION

# Passeport français : plus rapide, plus facile

**Les citoyens français résidant à Winnipeg n'auront plus forcément besoin de faire des va-et-vient entre Toronto et Winnipeg avant d'avoir un nouveau passeport.**

Wilgis AGOSSA

presse3@la-liberte.mb.ca

« La bonne nouvelle, c'est que la machine à passeport pourra désormais se déplacer à Winnipeg », a annoncé le consul honoraire de France au Manitoba, Bruno Burnichon, le 3 octobre dernier. Auparavant, les Français qui devaient faire leur passeport ou le renouveler n'avaient pas d'autre choix que de se rendre à Toronto. Bientôt, « ils pourront avoir un nouveau passeport ici sans devoir aller le chercher dans la métropole », se réjouit Bruno Burnichon.

En effet, la machine à passeports voyagera désormais entre plusieurs villes comme Ottawa, Sudbury et Winnipeg pour répondre aux besoins des citoyens français installés dans différentes villes du Canada.

« Elle sera pour la première fois à Winnipeg du 28 au 30 octobre », confie Bruno Burnichon. Une bonne nouvelle pour certains Français dont les passeports attendent déjà sur le bureau du consul. « Pour l'instant, on a déjà une quarantaine de demandes en attente, informe-t-il. Quand ils auront vu la nouvelle, je pense que ce chiffre va vite augmenter.

« Cette nouvelle va éviter aux citoyens de faire des voyages supplémentaires », renchérit-il. Mais c'est seulement si la machine est à Winnipeg. Car, selon Bruno Burnichon, elle n'y sera pas souvent. « Seulement deux ou trois fois dans l'année pour quelques jours je pense, lance-t-il. Tout dépend aussi de la demande. Si il y a deux passeports à faire, ce n'est pas la peine. Ce ne sera pas rentable. »

Face aux délais assez réduits du séjour de la machine à Winnipeg, Bruno Burnichon souhaite que ses concitoyens prennent bien le soin d'avoir toutes les pièces nécessaires (1) afin d'accomplir cette formalité. « C'est vraiment important qu'ils aient tout, insiste-t-il. Sinon, le dossier risque d'être rejeté et ça pourrait être trop tard parce que la machine devra voyager. »



photo : Wilgis Agossa

**Le consul honoraire de France au Manitoba, Bruno Burnichon, annonce que bientôt, les citoyens français n'auront plus besoin de se rendre à Toronto avant de se voir délivrer un passeport.**

Mais, malgré ce court séjour que passera chaque fois la machine à passeport, à Winnipeg, Bruno Burnichon, qui vient d'être reconduit pour un autre mandat de quatre ans, assure que c'est une victoire. « Ça fait cinq ans que j'attends ça, affirme-t-il. Je me suis battu depuis le début. »

Par ailleurs, le consul honoraire de France au Manitoba, a profité de cette annonce pour se prononcer sur le programme Avantage significatif francophone qui a été suspendu par le gouvernement fédéral. Selon lui, « c'est un vrai désastre!

« Nous, on travaille pour faire venir plus de francophones mais une décision comme celle-là, ça ne nous aide pas », poursuit-il. Il assure ne pas comprendre les raisons qui ont motivé cette décision mais espère que le gouvernement changera son fusil d'épaule. « J'espère que le gouvernement fédéral va reconsidérer cette décision parce que si ça reste comme ça, ça fera vraiment du tort à l'économie de la province », conclut Bruno Burnichon.

(1) Pour plus d'informations sur les pièces nécessaires pour l'établissement ou le renouvellement d'un passeport, visiter le site Internet du Consulat de France à Toronto : www.consulfrance-toronto.org ou contacter le consul au 204-256-2996.

INSCRIPTIONS DES 28 CSF

# Hausse en Ontario et dans l'Ouest

**La tendance nationale des inscriptions dans les écoles francophones est positive. Mais pas dans toutes les provinces, où se profilent d'importants défis pour l'avenir. Le 24e Congrès de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) fera le point.**

Lucien CHAPUT

Francopresse

Chaque année, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) compile des données sur les écoles francophones du pays. Constat de Roger Paul, directeur général : « Même si les données définitives ne sont pas encore rentrées pour 2014, on a l'impression que la tendance à la hausse se maintient.

« Il y a quelques années, on disait que nos 28 conseils et commissions scolaires offraient des services éducatifs à près de 150 000 élèves, poursuit-il. Effectivement, on parlait de quelque 146 000 élèves. Aujourd'hui, on est rendu à 152 000, sans tenir compte des inscriptions du mois dernier. Le chiffre à retenir pour cette période (2012 à 2014), c'est une augmentation d'environ 6 000 élèves. »



photo : Gracieuté FNCSF

Le directeur général, Roger Paul (à droite), en compagnie du président du Conseil d'administration, Robert Maddix.

Certaines provinces reculent. « Si on regarde les données province par province, notre Roger Paul, il y a des augmentations plus significatives dans certaines que d'autres. Le Nouveau-Brunswick connaît une diminution d'environ 800 élèves durant cette période.

« Je ne pense pas que les écoles du Nouveau-Brunswick aient perdu des élèves comme tel. La diminution s'explique plutôt par la dénatalité. À l'Île-du-Prince-Édouard, estime-t-il, la différence est tellement petite qu'on parle de maintien. » En termes de nombres, l'Ontario domine avec une hausse nette d'environ 1 000 élèves.

Par contre, le nombre d'écoles – 626 au national – n'a pas changé depuis quelques années. « On pourrait bénéficier davantage d'écoles un peu partout, indique Roger Paul. Le manque d'infrastructures a une incidence sur les inscriptions ». Deux poursuites judiciaires sur les demandes d'infrastructures, au Yukon et en Colombie-Britannique, sont devant les tribunaux.

Les changements démographiques ont aussi un effet. Précisions du directeur général : « L'apport de l'immigration de langue française nous aide dans certaines régions. On parle de l'Ontario, mais aussi de l'Ouest, où l'augmentation est peut-être due en grande partie à l'immigration.

« On dit qu'il y a seulement un enfant sur deux, de parents reconnus par l'article 23, inscrit dans une école francophone, souligne Roger Paul. Si tous les ayants droit choisissaient l'école de langue française, on pourrait facilement doubler nos effectifs. C'est important de pouvoir admettre tous les élèves. »

À ce chapitre, le litige de la Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) est d'une importance capitale. « Dans certaines provinces ou territoires, dit-il, on ne reconnaît pas le droit d'admettre des enfants ayant des ancêtres francophones, des enfants d'immigrants et de francophiles.

« Si la CSFY perd cette cause, conclut le directeur général, tous les conseils scolaires pourraient y perdre. On veut aller chercher, on veut encourager les élèves et les parents issus de l'immigration. C'est une de nos luttes maintenant. »

Le congrès annuel aura lieu du 16 au 18 octobre à Niagara Falls (Ontario). *Provoquer sa chance : les avantages du démarchage pour les conseils scolaires!* est le thème proposé aux 200 congressistes.

« L'une de nos tâches à la Fédération, rappelle Roger Paul, c'est de tenter de bâtir la capacité de revendication des conseils. Il faut voir comment nos conseils scolaires peuvent prendre leur place dans l'arène politique pour faire valoir les enjeux tels que le financement et le droit de gestion. »

**Croissance des Inscriptions dans les écoles francophones de 2011-2012 à 2013-2014**

| Province / Territoire | 2013-2014 | 2011-2012 | Croissance |
|---|---|---|---|
| Alberta | 6 039 | 5 486 | 10 % |
| Colombie-Britannique | 4 732 | 4 471 | 6 % |
| Île-du-Prince-Édouard | 831 | 826 | 1 % |
| Manitoba | 5 071 | 4 900 | 3 % |
| Nouveau-Brunswick | 29 124 | 29 831 | -2 % |
| Nouvelle-Écosse | 4 944 | 4 677 | 6 % |
| Nunavut | 86 | 73 | 18 % |
| Ontario – Catholique | 70 271 | 71 212 | -1 % |
| Ontario – Public | 24 824 | 22 881 | 8 % |
| Saskatchewan | 1 805 | 1 377 | 31 % |
| Terre-Neuve et Labrador | 342 | 264 | 30 % |
| Territoires du Nord-Ouest | 261 | 197 | 32 % |
| Yukon | 213 | 185 | 15 % |

LA CNPF AU PIED DU MUR

# Réanimation ou extrême-onction?

**Un bureau national à Ottawa sans employé permanent sur place. Une deuxième année sans financement de projets. Un site Web abandonné. La Commission nationale des parents francophones (CNPF) est en état critique. Doit-on parler réanimation ou extrême-onction?**

Lucien CHAPUT

Francopresse

« On est en mode survie, concède la directrice générale par intérim à demi temps de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), Ghislaine Pilon. Nous avons eu le renouvellement des fonds de programmation de Patrimoine canadien de 212 000 $ pour 2014-2015. Mais aucun projet n'est envisagé bien que nous soyons toujours à la recherche de financement pour un scan environnemental menant aux demandes de l'année prochaine. »


photo : Archives Francopresse
**Ghislaine Pilon, directrice générale par intérim de la CNPF.**


photo : Gracieuseté R. Gauthier
**Roger Gauthier, ancien directeur général de l'Association des parents fransaskois.**

Un autre projet sans financement est la recherche intitulée *Là où le nombre le justifie*. À chaque recensement depuis 1986, la CNPF effectue des analyses pour estimer le nombre d'enfants d'ayants droit, leur langue d'usage et leur connaissance du français.

« Nous sommes rendus à notre sixième étude, souligne celle qui a présidé l'organisme de 2002 à 2012. C'est Patrimoine canadien qui finançait. Mais il ne semble pas avoir de sous pour cette recherche. »

Directeur général de l'Association des parents fransaskois pendant 19 ans et employé de la CNPF pendant deux ans avant de devenir directeur du Réseau Santé en français de la Saskatchewan, Roger Gauthier se dit inquiet de la situation.

« La CNPF a joué pendant 25 ans un rôle important pour la défense des droits des francophones en matière d'éducation, le développement des services à la petite enfance et, plus récemment, dans la question de l'accueil et l'accompagnement des parents.

« Ce rôle-là qui revient aux parents en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés* est toujours aussi pertinent. La Saskatchewan vient de passer à travers une énorme crise scolaire. C'est l'engagement des parents qui a mené à sa résolution et à des discussions entre le ministère et le conseil scolaire. »

Son de cloche semblable au Nouveau-Brunswick. Gilles Vienneau est directeur général de la Société Santé et Mieux-être en français du Nouveau-Brunswick. De 1992 à 1994, il a œuvré comme directeur de recherche et de formation à la CNPF.

« Ici au Nouveau-Brunswick, on a une loi sur l'éducation qui ne respecte pas l'article 23 de la *Charte*. À qui revient la responsabilité de dire qu'on a un problème de gouvernance par rapport à l'article 23? Certainement pas le ministère de l'Éducation, parce que c'est lui qui a créé le problème. Et il n'y a pas d'autre groupe présentement qui a ce mandat. Il n'y a plus de chien de garde. »

L'assemblée générale annuelle (AGA) de la CNPF aura lieu à Toronto du 7 au 9 novembre, en « classe économie ». Explication de Ghislaine Pilon : « Avec les billets d'avion, les chambres d'hôtel, les repas, ça nous prendrait de 30 000 à 40 000 $ pour faire venir tout le monde. Les membres du conseil d'administration seront là parce qu'ils reçoivent une formation. Il n'y aura pas de directions générales. »

Le thème de l'AGA est *Avant tout... PARENT après tout!* « On se fait dire que, maintenant qu'on a des conseils scolaires, ils vont s'en occuper des besoins des parents, rapporte la résidente de Mississauga (Ontario). Je ne suis pas tout à fait d'accord. Après tout, c'est encore le parent le premier responsable, le premier éducateur, le premier soignant et gardien.

« En matière de service de garde, c'est encore le parent qui va décider de la langue, le français ou l'anglais. S'il n'est pas bien outillé, il risque de ne pas faire le bon choix. S'il ne sait même pas qu'il a des choix, on fait de nos enfants des anglophones. »

Il est temps que la CNPF revoie son mandat, évalue Roger Gauthier. « Il y a une réflexion importante à faire de l'ensemble du mouvement au pays. Si le mouvement qui vient de la base se dissout, il n'y a plus de raison d'être.

« Même au niveau de la gestion, les parents ont un mot à dire sur la direction que doivent prendre les conseils scolaires en matière de services éducatifs et sur la question du développement identitaire. Il n'y a pas d'autre regroupement qui soit en mesure de se substituer à cette énorme responsabilité qui appartient aux parents. »



DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

# Élections scolaires : le 15 octobre 2014, je vote pour mes commissaires!










## QUI PEUT VOTER DANS LA PROCHAINE ÉLECTION?




Les électeurs suivants votent dans l'école qu'ils fréquentent (élèves) ou dans l'école de leur enfant aîné (parents).

- **Parent d'un ou d'une élève qui fréquente une des écoles urbaines; ou**
- **Élève qui fréquente une des écoles urbaines; ou**

Les électeurs suivants votent dans l'école la plus près de leur résidence.

- **Diplômé ou diplômée de la DSFM qui habite la région urbaine; ou**
- **Parent d'un diplômé ou d'une diplômée de la DSFM qui habite la région urbaine; ou**
- **Parent d'un enfant qui fréquente une prématernelle affiliée à la DSFM, qui habite la région urbaine.**

Les électeurs doivent aussi :

- **Être citoyen canadien ou citoyenne canadienne.**
- **Avoir dix-huit ans ou plus le jour du scrutin.**
- **Je suis un ayant-droit en vertu le la Loi sur les écoles publiques.**
- **Et habiter dans la région depuis au moins six mois le jour du scrutin.**

## VOTRE NOM FIGURE-T-IL SUR LA LISTE ÉLECTORALE?




**Les parents et élèves sont automatiquement inscrits sur la liste électorale et recevront un avis d'élection par la poste sous peu.**

Si vous n'avez pas reçu votre avis d'élection, **vous pourrez remplir le formulaire aux bureaux de scrutin le jour de l'élection.**

**Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le fonctionnaire électoral principal, M. Arsène Huberdeau, aux coordonnées : C.P. 204, 1263, chemin Dawson, Lorette (Manitoba) ROA OYO**
**Téléphone : 204 878-9399 • Télécopie : 204 878-9407**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# Freiner les risques

**En facilitant l'achat de pneus d'hiver par l'offre d'un financement à faible taux d'intérêt, la Société d'assurance publique du Manitoba veut améliorer la sécurité des automobilistes.**

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Les automobilistes souhaitant acheter des pneus d'hiver pourront maintenant obtenir un financement à faible taux d'intérêt afin de réduire les coûts immédiats de leur achat. C'est ce qu'a annoncé, le 30 septembre dernier, le ministre responsable de la Société d'assurance publique du Manitoba (SAPM), Andrew Swan.

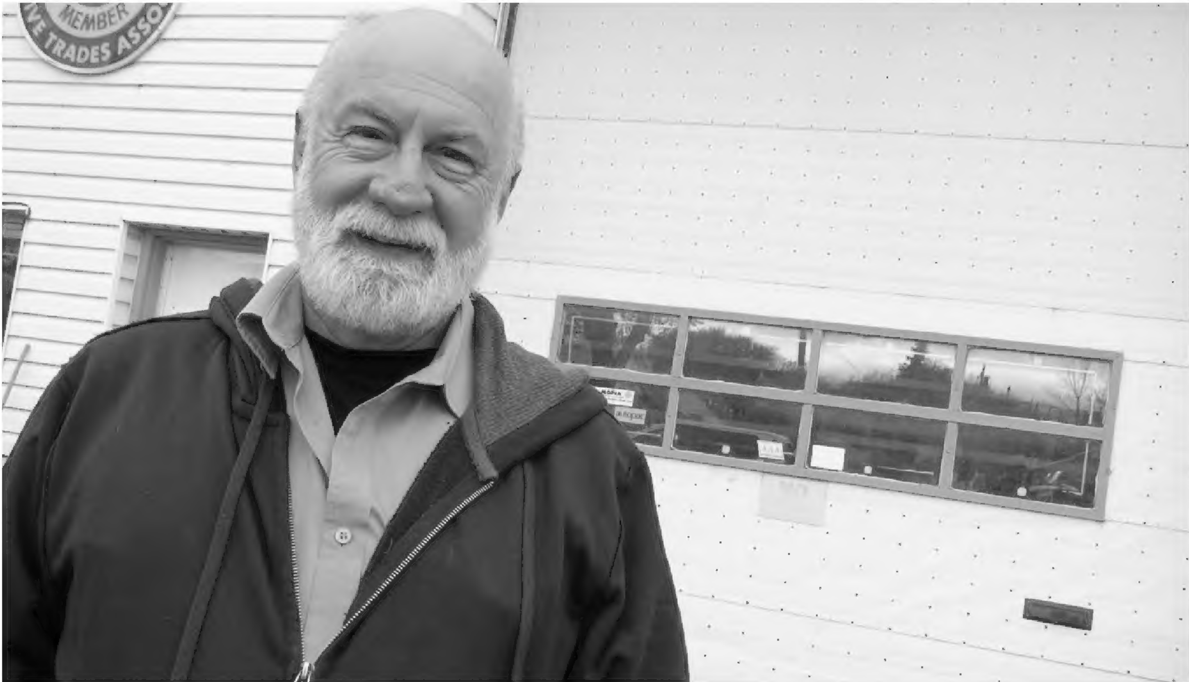


photo : Daniel Bahuaud

Denis Ferland.

« Nous voulons que les Manitobains soient davantage en sécurité sur les routes, a-t-il déclaré par voie de communiqué. Ce programme de financement donne la chance aux automobilistes qui ne l'auraient peut-être pas fait de se procurer des pneus d'hiver. »

Administré par la SAPM, le programme de financement – une première pour la Province – offre des prêts au taux préférentiel majoré de deux pourcent et ce jusqu'à un maximum de 2 000 $. Le programme accorde aux automobilistes jusqu'à 48 mois pour rembourser leur prêt. (1)

« Dès les premières heures qui ont suivi l'annonce du programme de financement, nous avions déjà au-delà de deux douzaines de demandes, indique un porte-parole de la SAPM, Brian Smiley. Nous estimons qu'un grand nombre de propriétaires de voitures vont se prémunir de cette offre, en amortissant les frais liés à l'achat de pneus sur quatre ans. C'est très encourageant parce que notre objectif est de réduire le nombre d'accidents de la route qui auront lieu cet hiver. Les études comparatives effectuées au Canada sont concluantes : les pneus d'hiver permettent d'arrêter une automobile plus rapidement et réduisent les chances de glisser sur la neige et sur la glace. »

Propriétaire de Saint-Boniface Collision, Denis Ferland est un des détaillants qui participent au programme de financement de pneus d'hiver de la SAPM. Le mécanicien et débosseleur est du même avis.

« Dans le creux de l'hiver, lorsqu'il fait - 20 ou - 30 degrés Celcius, un pneu d'hiver est plus souple, rappelle-t-il. Il s'agrippe plus facilement à la route qu'un pneu d'été ou même qu'un pneu de type toutes-saisons. Sur la neige, sa performance est nettement supérieure. Les autres pneus sont tout simplement trop rigides, et perdent plus facilement le contrôle. Alors c'est une bonne chose que la Province ait choisi d'encourager les automobilistes à se procurer des pneus d'hiver. Non seulement pour la sécurité routière, mais pour empêcher l'augmentation de nos primes d'assurance.

« J'aime également l'idée d'offrir des options aux propriétaires de voiture, poursuit-il. Au Québec, si on n'a pas les fonds pour acheter des pneus d'hiver, on ne peut pas prendre la route car ils sont obligatoires. Au Manitoba, on nous donne une liberté de choix. Certains estiment qu'ils n'en ont pas besoin. Soit. D'autres en veulent et les achètent d'un seul coup. Et maintenant, la Province offre un coup de pouce à ceux qui en voudraient, mais qui ne peuvent pas défrayer tout de suite les quelque 2 000 $ qu'un ensemble de pneus d'hiver peut coûter. Tout le monde en sort gagnant. Et je le dis même si je suis débosseleur! »

(1) On peut se renseigner sur le programme de financement, ainsi que consulter la liste des détaillants participants, au http://www.mpi.mb.ca/fr/Rd-Safety/Winter-Tires/Pages/winter-tire-program-overview-Fr.aspx.

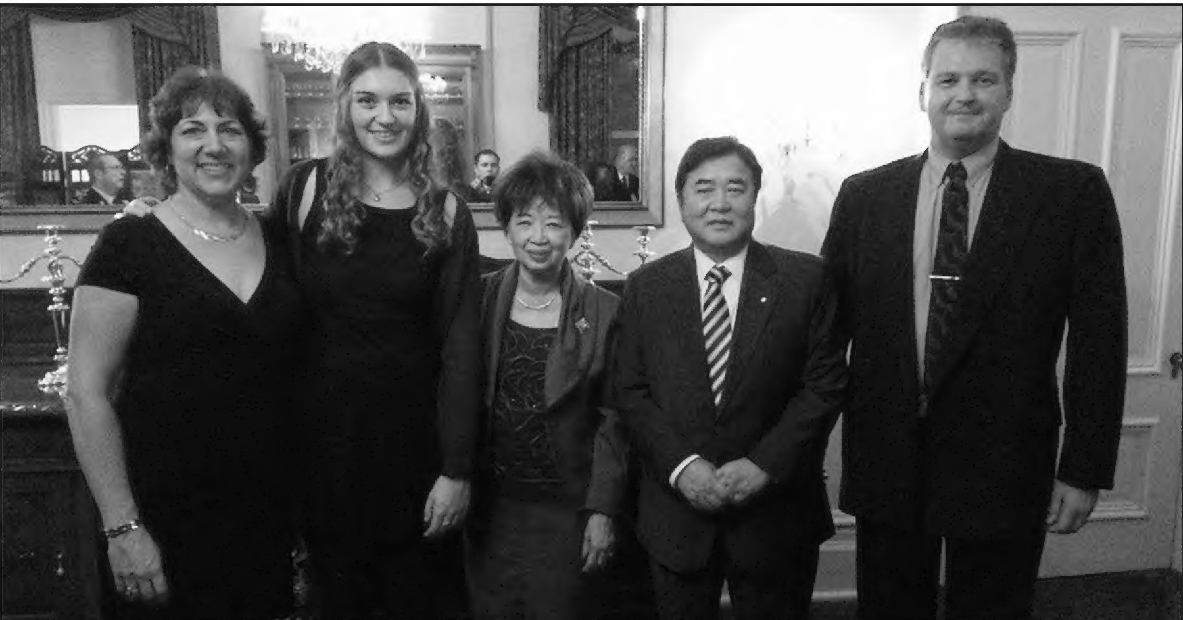


photo : Gracieuseté famille Demers

# Développer ses habiletés

Diplômée du Centre scolaire Léo-Rémillard, Stéphanie Demers a reçu, le 2 octobre dernier, la médaille d'argent du Prix du Duc d'Édimbourg, lors d'une cérémonie qui avait lieu à Government House, la résidence du lieutenant-gouverneur du Manitoba, Philip Lee.

« Je suis fière du travail que j'ai accompli pour recevoir cet honneur, lance la Franco-Manitobaine. J'ai pu développer des habiletés et talents, et donner de moi-même en faisant du bénévolat. C'était toute une aventure. »

Le Prix du Duc d'Édimbourg encourage les jeunes de 14 à 25 ans à s'épanouir par le biais du service communautaire, des activités sportives, des voyages caritatifs et par le développement de leurs talents. Stéphanie Demers s'est rendue en République dominicaine pour aider une communauté moins nantie, a contribué aux activités du Pavillon canadien-français de Folklorama, et participé aux courses de Dragon Boat, activité de collecte de fonds pour Action Cancer Manitoba. Elle a également entrepris un voyage de canotage au lac Shoal, en Ontario. « Je n'avais jamais essayé ça, souligne Stéphanie Demers. C'était parfois un vrai défi, parce qu'une partie du trajet s'est faite sous la pluie, et même la grêle. Et, pour développer mes talents, j'ai appris à jouer le piano. Ces projets n'étaient pas toujours évidents à réaliser, mais j'ai eu beaucoup d'encouragement de mes parents, Joanne et Marc Demers. En fait, relever ce défi était tellement amusant que je mise déjà sur l'obtention de la médaille d'or! J'ai déjà complété un des critères, en étant membre de la délégation manitobaine au Congrès mondial acadien à Pohénégamook, au Québec. » Sur la photo, on aperçoit de gauche à droite, Joanne et Stéphanie Demers, Anita et Philip Lee, ainsi que Marc Demers.